

D'après le député, son parti a été le premier à soulever cette question, mais ce n'est pas vrai, madame le Président. Certains députés—celui de Niagara Falls, entre autres—ont examiné ce problème avec de hauts fonctionnaires américains longtemps avant que le NPD ne s'y intéresse. Le NPD entre tout simplement dans un mouvement lancé il y a belle lurette

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'AVION DE COMBAT F-18—LA RÉPARTITION DES CONTRATS ENTRE LES PROVINCES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale qui a déclaré hier à la Chambre que près de la moitié des retombées économiques du nouvel avion de combat iraient à la province de Québec, et le reste aux neuf autres provinces. Le ministre peut-il justifier un partage aussi inéquitable?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, le député aurait dû suivre le dossier d'un peu plus près. S'il avait pu lire les journaux français du Québec, il aurait constaté qu'on croit en fait au Québec que cette province ne reçoit pas la part des retombées économiques du programme du F-18 que justifierait son infrastructure aérospatiale, semble-t-il. Je signale au député que je me ferai un plaisir de lui fournir toutes les données sur les retombées économiques prévues, y compris celles qui ont trait au Manitoba, qui fait bonne figure dans le programme du F-18.

M. McKenzie: Madame le Président, c'est après avoir étudié les réponses qu'a données hier le ministre que je pose la question aujourd'hui.

ON DEMANDE D'ADJUGER UNE PART DES CONTRATS AU MANITOBA

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Étant donné que 10 p. 100 de notre industrie aérospatiale est implantée au Manitoba, madame le Président, le ministre pourrait-il s'engager fermement dès aujourd'hui à ce que 10 p. 100 des contrats soient adjugés à l'industrie aérospatiale manitobaine?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, le gouvernement n'a jamais donné d'indices, ou du moins de garanties, quant au partage entre les différentes provinces des retombées économiques du programme du F-18. Ce que le gouvernement a fait, c'est insister sur deux clauses du contrat, la première comportant la construction à Bromont d'une usine de palettes, et la seconde prévoyant l'implantation dans l'est du Québec également d'un centre d'usinage à contrôle numérique. Ce sont là les deux seuls engagements qui figurent au contrat.

Quant aux autres retombées, madame le Président, il dépendra de l'aptitude des différentes sociétés au Canada à s'imposer par rapport à leurs concurrents non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord.

Questions orales

L'ÉNERGIE

LA FERMETURE DE LA STATION DE REPÉRAGE DES GLACES PAR SATELLITES DE SAINT-JEAN (T.-N.)

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je pose ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a décidé de fermer la station de surveillance de satellites située à proximité de Saint-Jean, ce qui affaiblira considérablement nos moyens de recherches et de sauvetage, pour ce qui est, notamment, de repérer les glaces et de transmettre instantanément l'information sur leur mouvement, information qui peut être cruciale pour la sécurité de ceux qui travaillent au large des côtes?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il y avait un problème de coûts. Les fonctionnaires m'informent que le système que nous avons suffira à assurer la surveillance nécessaire. Mais nous étudions le problème à l'heure actuelle et nous envisageons d'autres solutions. Je ferai savoir si nous pouvons revenir sur cette décision. Mais ce qui a motivé notre décision jusqu'à maintenant, c'est l'augmentation considérable des frais d'exploitation.

ON DEMANDE DE JUSTIFIER LA FERMETURE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre sait-il qu'un haut fonctionnaire de Petro-Canada a décrit la station comme «un élément indispensable à la sécurité et à l'efficacité de la prospection dans les régions neuves»?

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre, quand il parle de coûts, comment le gouvernement peut fermer cette station importante alors qu'il projette de dépenser plus d'un million pour en construire une en Thaïlande?

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, les installations de Shoe Cove devaient à l'origine recevoir le signal de SEASAT. Le système SEASAT a disparu; il est en fait dépassé et doit être remplacé par un meilleur système qui rendra de meilleurs services.

M. Clark: En Thaïlande.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA—LA DÉCLARATION DU MINISTRE CONCERNANT LA SALUBRITÉ DE L'EAU

M. Joe Reid (St. Catharines): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement qui se souviendra qu'en réponse à une question que je lui ai posée il y a environ six semaines, il avait déclaré que le secteur S ne menace pas de contaminer l'eau potable d'environ quatre millions de Canadiens. Pourquoi le ministre s'est-il exprimé ainsi à la Chambre pour publier ensuite un communiqué hier révélant que ce secteur S pose un nouveau problème urgent qui devra être résolu presque sur-le-champ? Que penser aussi de sa toute dernière réponse puisqu'il est au courant de la situation depuis fort longtemps?